



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Numéro 007, Juin 2024

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auréHAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**Academic
Resource
Index**
ResearchBib

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

SJIF 2024 : 5.214

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

Academic Resource Index: <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

Facteur d'impact ou Impact Factor (IF)

Année 2024 : **5.214**

Année 2023 : **3,023**

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **Investigating secondary schools efl learners' difficulties in speaking acquisition: a case study of Tchaourou, Benin**
HOUNNOU Azoua Mathias, ZOUNHIN TOBOULA Coffi Martinien & NABINE Gnandi..... 1-12
2. **Exploring metadiscourse devices in George Weah's inaugural speech**
Albert Omolegbé KOUKPOSSI 13-25
3. **Exploring Patriotism Teaching Mechanism in the Schools of Mali**
Adama Coulibaly..... 26-43
4. **Translation in efl classes as a teaching method: malian teachers' perceptions**
Diakalia COULIBALY & Moussa SOUGOULE..... 44-54

Études hispaniques

5. **Psicoeducación de los estudiantes con tdah en la universidad**
Ahmadou MAÏGA & Xiomara SÁNCHEZ VALDÉS 55-65

Lettres Modernes

6. **Les figures de l'animus chez violette leduc**
Siaka SORI..... 66-81
7. **Structure et fonctions des olõ ou dictons proverbiaux dans les chansons de denagan janvier honfo**
Sylvestre DJOUAMON 82-96
8. **De la découverte de la guerre à la naissance d'une sensibilité dans *Le Premier homme* d'Albert Camus**
Sylvain Koffi KOUASSI 97-107

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

9. **Les séquences chronoculturelles de la Préhistoire au Burkina Faso**
Serge Stéphane SANOU..... 108-126
10. **Migrations des Tchaman dans le district d'Abidjan : contact et dialogue des cultures**
Koutouan Marilyne DJAKO & Foniya Élise THIOMBIANO/ILBOUDO 127-137

Histoire

- 11. Le Magal à Grand-Bassam : un espace de pèlerinage et de socialisation de la communauté mouride de 2002 à 2022**
Amon Jean-Paul ASSI..... 138-155
- 12. La Bataille de Logo Sabouçiré de 1878 : Ma part de vérité**
Balla DIANKA..... 156-170
- 13. Inquisition à la fin du moyen âge : facteur de stabilisation d'une société chrétienne en crise**
BORIS Konan Kouassi Parfait & COULIBALY Pédiomatéhi Ali..... 171-185
- 14. L'Église de l'Alliance Chrétienne et Missionnaire du Gabon : une histoire marquée par une œuvre scolaire 1933-1982**
Michel ASSOUMOU NSI..... 186-204
- 15. La situation politique du Kombere de Lalle à la veille de la conquête coloniale**
Nongma Nestor ZONGO..... 205-219
- 16. Nagbanpoa : un patrimoine historique et culturel au service du développement socio-économique des villages de Nagbangou et Kaldjaoni**
Hamguiri LANKOANDÉ..... 220-236
- 17. École et mobilité au Togo pendant la période coloniale (1891-1960)**
Abaï BAFEI..... 237-252
- 18. La politique de reboisement dans le cercle d'Atakpamé sous administrations coloniales (1901-1960)**
Nanbidou DANDONOUGBO..... 253-269
- 19. Le système d'alliance des Dan à l'épreuve des religions révélées en Côte d'Ivoire**
Achille César VAH & Kiyali KONE..... 270-282

Géographie

- 20. Agriculture maraîchère et l'accès au foncier au sein de l'Université Omar Bongo (UOB) au Gabon**
Leticia Nathalie SELLO MADOUNGOU épouse NZÉ & Pacôme TSAMOYE..... 283-299
- 21. Occupation du sol et dynamique urbaine de Daoukro (centre-est de la Côte d'Ivoire)**
Aka Yves Serge Pacôme ETTIEN, Blé Konan Aristide YAO & Dominique Ahebe KONAN..... 300-313
- 22. Femmes, actrices de la commercialisation du riz local dans la plaine de Satégui-Déressia au Sud-ouest du Tchad**
ASSOUE Obed & MANIGA EGUETEGUE Talkibing 314-326

- 23. Le système participatif de garantie :
une aubaine pour les producteurs biologiques locaux dans le Grand Ouaga**
Odette OUEDRAOGO..... 327-342
- 24. Les implications socio-économiques du commerce du poisson malien
dans la ville de Bouaké (Côte d’Ivoire)**
Yaya DOSSO, N’Guessan Séraphin BOHOUSSOU & Koffi Denis SIÉ..... 343-359
- 25. Les inondations dans l’île Mbamou au Congo Brazzaville :
facteurs et résilience des populations locales**
Rolchy Gonalth LONDESSOKO DOKONDA & Damase NGOUMA..... 360-380
- 26. Infrastructures de transport et accès aux centres de santé
dans le département de Taï en Côte d’Ivoire**
Palingwindé Vincent de Paul YAMEOGO & Kouamé Sylvestre KOUASSI..... 381-396
- 27. Implication des institutions locales dans la gouvernance
du Ranch de Gibier de Nazinga, centre sud du Burkina Faso**
Boureima SAWADOGO, Ibrahim OUÉDRAOGO, & Joachim BONKOUNGOU... 397-412
- Philosophie**
- 28. Les trois figures du « souci » chez Martin Heidegger**
Pascal Dieudonné ROY-EMA & Serge Fiéni Kouamé KOUAKOU..... 413-428
- 29. Le rationalisme critique poppérien,
une contribution à l’éthique de la discussion**
Crépin Zanan Kouassi DIBI..... 429-443
- 30. De l’état de nature hobbesien à la société réelle : une ventilation de la peur**
Justin MOGUE..... 444-454
- 31. Expériences d’utilisation des médias sociaux
chez les primo-féministes étudiantes**
Amani Angèle KONAN..... 455-472
- 32. L’antipsychologisme d’Edmund Husserl,
une critique de la doctrine psychologue**
Moctarou BALDE & Boubé NAMAÏWA..... 473-482
- 33. Cybercriminalité et cybersécurité en Afrique : pourquoi articuler
l’action techno-juridique et la responsabilité collective ?**
Koffi AGNIDE & Yaou Gagnon ALI..... 483-498
- 34. Les coups d’État militaires en Afrique :
un nihilisme constitutionnel d’un pouvoir constituant**
Narcisse Rostand MIAFO YANOU..... 499-517

Anthropologie et sociologie

- 35. Analyse de l'évaluation et du pilotage de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au Gabon**
Georges Moussavou..... 518-537
- 36. Viabilité socio-économique des microprojets au sein des exploitations agricoles dans la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso) au Burkina Faso**
Christophe Yorsaon HIEN, Tionyélé FAYAMA,
Taminou COULIBAL & Salifou KABORE..... 538-554
- 37. Genre, accès aux moyens d'existence et services publics des ménages PDI dans la région du centre-Est (Burkina Faso)**
LOMPO Miyemba 555-571

Science de l'éducation

- 38. Evaluation des pratiques enseignantes dans les matières fondamentales à l'école primaire du département de l'Alibori au Bénin**
AKA Rémi Oscar, TAMBOURA Amadou,
HOUEHA Saturnin & OLONI Felix..... 572-589
- 39. La pédagogie inversée : modèle innovant d'enseignement des arts plastiques au secondaire général en Côte d'Ivoire**
Armel Kouamé KOUADIO, Kignigouoni Dieudonné Espérance TOURE &
Rodolphe Kouakou MENZAN..... 590-605
- 40. Perceptions et attitudes des élèves-professeurs sur la collaboration pédagogique**
Baba Dièye DIAGNE..... 606-624

Sciences économiques et de gestion

- 41. Analyse des effets socioéconomiques du programme d'alphabétisation des apprenants de la Médina (2017-2019)**
Salif BALDE, Adja Marième KANE, Mamadou FOFANA &
Pape Amadou KANE 625-639



École et mobilité au Togo pendant la période coloniale (1891-1960)

Abäi BAFEI

Maître-Assistant d'Histoire contemporaine

Université de Kara/Togo

E-mail : excellencebafei@gmail.com

Résumé

Depuis son introduction au Togo en 1891, l'école, outre le fait qu'elle détourne les jeunes de la terre, est en soi un facteur d'émigration non négligeable. En quoi l'école a-t-elle engendré l'exode rural et la mobilité au Togo pendant la période coloniale de 1891 à 1960 ? En effet, l'organisation ancienne de l'enseignement arrêta au cours élémentaire 1^e ou 2^e année la formation scolaire donnée dans les villages. L'enfant qui désirait poursuivre des études et obtenir un diplôme devait quitter son village, et poursuivre à la ville l'enseignement jusqu'au certificat d'études. Le présent article tente de montrer qu'en dépit des multiples réformes, l'école coloniale, de par son organisation et son inégale répartition sur le territoire togolais, a enclenché puis a entretenu l'exode rural. De même, l'institution scolaire favorisa la mobilité du personnel enseignant et des diplômés. Pour y parvenir, nous nous sommes appuyés sur une documentation constituée d'Archives nationales du Togo, d'ouvrages généraux, de thèses et de mémoires. Les informations tirées de ces sources sont analysées puis critiquées afin de garantir la validité de l'étude.

Mots-clés : École, mobilité, exode rural, Togo.

School and mobility in Togo during the colonial period (1891-1960)

Summary

Since its introduction to Togo in 1891, the school, in addition to the fact that it diverts young people from the land, is in itself a significant factor in emigration. How did school cause the rural exodus and mobility in Togo during the colonial period from 1891 to 1960? In fact, the old organization of education stopped at the elementary course 1st or 2nd year the academic training given in the villages. The child who wanted to continue his studies and obtain a diploma had to leave his village and continue education in the city up to the school certificate. This article attempts to show that despite multiple reforms, the colonial school, through its organization and its unequal distribution across Togolese territory, initiated and then maintained the rural exodus. Likewise, the educational institution encouraged the mobility of teaching staff and graduates. To achieve this, we relied on documentation consisting of the National Archives of Togo, general works, theses and memoirs. The information taken from these sources is analyzed and then criticized in order to guarantee the validity of the study.

Keywords: School, mobility, rural exodus, Togo.

Introduction

Au Togo, la question de la génération d'âge scolaire dans le vaste mouvement des populations est peu étudiée. Or, cette question soulève plusieurs problèmes dont la migration d'enfants d'âge scolaire, un aspect du processus migratoire. C'est une forme spécifique de migration constituée en effet par les déplacements qu'entreprenaient les enfants d'âge scolaire, qui quittaient leur famille et leur région d'origine pour fréquenter l'école (J.-CL. Pauvert, 1960 : 472).

Dans cette optique, l'implantation de l'école, en 1891, avait constitué un facteur de mobilité en général et d'exode rural en particulier. Car, les différentes écoles n'accueillaient pas exclusivement des enseignants et des élèves originaires des districts qui les abritaient. Selon cette hypothèse, les élèves tout comme les enseignants venus du lointain voisinage devaient forcément se déplacer (K. N. Tsigbé, 2009, p. 117). D'où la question principale de cette étude : en quoi l'école fut un facteur d'exode rural et de mobilité au Togo de 1891 à 1960 ? Cette interrogation fondamentale suscite des questions subsidiaires. Comment la concentration des premières écoles au sud-Togo avait-elle enclenché la migration infantile au Togo de 1891 à 1922 ? Dans quelle mesure l'organisation du système scolaire et l'inégale répartition des infrastructures scolaires avaient-elles favorisé la mobilité des élèves au Togo de 1922 à 1960 ? Comment l'école a-t-elle participé à la mobilité des instituteurs, des moniteurs et des diplômés au cours de la période coloniale ?

Pour répondre à la problématique posée, nous nous sommes appuyé sur un corpus documentaire constitué d'Archives nationales du Togo, du Journal officiel du Territoire du Togo, d'ouvrages, de thèses et d'articles. L'analyse est bâtie autour de trois points. Il s'agit d'abord de la concentration des premières écoles au sud-Togo au déclenchement du processus migratoire vers le Sud (1891-1922) ; ensuite de l'organisation du système scolaire et l'inégale répartition spatiale des infrastructures scolaires, comme facteurs accélérant d'exode rural (1922-1960) et enfin de la mobilité des instituteurs, des moniteurs et des diplômés.

1. De la concentration des premières écoles au sud-Togo au déclenchement du processus migratoire vers le Sud (1891-1922)

L'exode rural dans le contexte colonial est la migration des ruraux vers les villes qui étaient les centres administratifs, où résidaient les représentants du pouvoir colonial. Jusqu'en 1960, le Togo était peu urbanisé. Il comptait 16 centres administratifs, de taille très inégale, dont la plus grande est Lomé, la capitale (N. L. Gayibor, 2011 : 520). De 1891 à 1922, l'exode rural

des élèves fut enclenché par l'absence des écoles au nord-Togo et leur l'inégale répartition au sud.

1.1. Le Sud comme zone privilégiée d'implantation d'écoles au détriment du Nord

La scolarisation, précoce au Sud, avait mis du temps à s'étendre vers les régions du Nord. Scolariser les enfants du Togo septentrional ne constituait point un souci majeur pour le colonisateur allemand. Contrairement à l'affirmation du capitaine Sicre (1918 : 124) selon laquelle il y avait l'installation d'écoles dans toutes les stations, il n'y avait pas d'écoles dans toutes les stations du Togo à l'époque allemande. À cette époque, la colonie ne comptait que trois écoles primaires publiques. La première était ouverte en novembre 1891, à Anécho sous la direction d'un instituteur allemand Koebele, à la demande insistante des habitants de la ville. Ils avaient cotisé pour aider sa construction. Six ans plus tard, l'école fut transférée à Zébévi, à côté du poste administratif (où elle est toujours). La deuxième école publique du Togo n'avait le jour que le 25 août 1902 à Lomé¹. Le 1^{er} avril 1912, l'Administration procédait enfin à l'ouverture d'une troisième école officielle à Sokodé, pour les élèves du Nord. Elle avait un effectif de 23 élèves.

L'implantation des écoles de missions, dans le Sud, avait suivi le même schéma. En effet, l'ordonnance du 20 septembre 1907 autorisait la fermeture du Nord-Togo et celle du 5 octobre 1907 avait fait des cercles de Sokodé-Bassari et Mango-Yendi une région fermée où il fallait une autorisation du gouverneur pour y pénétrer. Il a fallu l'insistance des sociétés missionnaires allemandes pour ouvrir le cercle de Sokodé aux catholiques et Yendi aux protestants. Encore le centre urbain de Sokodé, considéré comme islamisé, avait été interdit aux missionnaires du Verbe du Divin qui avaient dû s'établir à Alédjo (R. Cornevin, 1988 : 190). Ainsi, chacune des missions avait son cercle de prédilection où elle concentrait ses efforts : Lomé pour la mission catholique, Kloto pour la mission évangélique et Anécho pour la mission méthodiste (F. Gbikpi-Benissan, 2011a : 163).

1.2. Le déclenchement de l'exode vers le Sud pour les besoins de l'administration coloniale

Comme on le constate, l'effort était presque exclusivement appliqué à la zone sud du Togo et au détriment de la zone nord. Les besoins en interprètes et fonctionnaires parlant l'allemand avaient obligé l'administration allemande à déplacer les enfants de l'intérieur vers le Sud du

¹ À ces deux écoles primaires de Zébévi et de Lomé s'ajoutent, toujours au Sud du Togo, l'école d'agriculture de "Nuatja" (Notsé) en 1908, l'école professionnelle de Lomé en 1903 et le cours de perfectionnement (Fortbildungsschule) en 1911

pays pour leur formation. Ainsi de 1891 à 1912, chaque chef de circonscription de l'intérieur devait y envoyer chaque année, deux garçons (en moyenne) pour apprendre l'allemand afin d'être employés comme interprètes dans leur région d'origine. Mais à Lomé, ces élèves internes venus de l'intérieur du pays étaient exposés aux dangers de la séduction de la vie citadine. Dès 1909, tous les internes sans exception, étaient envoyés à Zébévi, beaucoup mieux isolé (N. L. Gayibor, 2011b : 120). En 1912, Sokodé était la seule ville du nord à compter une école officielle. Sans le vouloir, l'administration allemande avait déclenché ainsi l'exode rural des élèves. La Première Guerre mondiale avait chassé en un tournemain les Allemands qui furent remplacés par les Français à Aného dès août 1914, à Lomé en octobre 1920, avec une philosophie coloniale tout à fait différente.

En effet, remplis de certitudes et de bonne conscience quant à leur vocation de civilisateurs, les Français croyaient beaucoup en la scolarisation. Ils s'efforcèrent donc répandre l'école le plus largement possible, avec l'objectif de doter tous les villages d'écoles élémentaires. Cette politique d'extension de l'école avait une fois de plus, privilégié les zones du Sud au détriment de celles du Nord. Dans les chefs-lieux des cercles administratifs, des « écoles régionales » devaient donner aux meilleurs élèves un enseignement qui allait jusqu'au prestigieux certificat d'études primaires, dont le premier examen fut organisé à Aného en 1920 (Y. Marguerat, 2003 : 391). Ce qui perpétuait, surtout à partir de 1922, l'exode des élèves de l'intérieur vers les centres villes et vers Lomé, la capitale.

2. Organisation de l'enseignement et inégale répartition spatiale des infrastructures scolaires comme facteurs accélérant l'exode rural (1922-1960)

L'enseignement était organisé par l'arrêté du 4 septembre 1922, calqué sur le texte du 24 septembre 1903 qui avait défini les objectifs et l'organisation du système scolaire des Territoires de l'Afrique occidentale française (AOF). Conformément à cette organisation, l'administration française implantait les infrastructures avec parcimonie, mais de façon inégale.

2.1. Les structures de l'enseignement à partir de 1922

Ce système scolaire comprenait trois niveaux : l'enseignement primaire élémentaire, l'enseignement primaire supérieur et l'enseignement primaire professionnel. Il était gratuit dans le secteur public, payant dans le secteur confessionnel.

L'enseignement primaire élémentaire était destiné à familiariser les indigènes avec la langue française et à les préparer à devenir, dans leur propre milieu, de bons travailleurs. Il se



subdivisait en deux échelons : l'école de village et l'école régionale. Le Certificat de fin d'Études Primaires Élémentaires (CEPE) sanctionnait les études à l'école régionale ; il jouissait d'un grand prestige auprès de la population citadine. L'enseignement primaire supérieur est dispensé au cours complémentaire de Lomé, créé en 1922 et ouvert aux titulaires du CEPE. Les études duraient trois années, en internat, au cours desquelles les élèves recevaient une formation qui les préparait aux carrières de l'enseignement, de la santé, de l'administration générale et du commerce. Il préparait en outre les élèves les plus doués aux concours d'entrée dans les écoles du gouvernement général de l'AOF : l'école normale William-Ponty (Dakar), puis l'école normale des jeunes filles de Rufisque, les écoles rurales de Katibougou et de Dabou, l'école de médecine et de pharmacie de Dakar, l'école technique supérieure de Bamako et l'école de vétérinaire de Bamako. Quant à l'enseignement primaire professionnel, il était donné à l'école professionnelle de Sokodé, et à l'école d'agriculture de Tové (Kloto). À ces deux établissements professionnels, s'ajoutaient l'école des ouvriers du chemin de fer (créée le 19 avril 1923) et la section professionnelle de l'école régionale de Lomé (créée par arrêté du 28 avril 1926) (N. L. Gayibor, 1997 : 171-173).

La crise économique des années 1930 avait obligé les autorités coloniales à changer de politique scolaire. L'arrêté n°668 du 27 octobre 1933 réorganisa l'enseignement officiel au Togo. À partir de 1933, l'enseignement donné dans les établissements scolaires du Togo comprenait l'enseignement primaire élémentaire et l'enseignement complémentaire. L'enseignement primaire élémentaire était donné gratuitement dans les écoles rurales et urbaines, les écoles régionales, les écoles ménagères et les cours adultes. L'école rurale était à une ou deux classes. Elle ne pouvait recevoir plus de 60 élèves par classe. Dans les centres urbains, les écoles urbaines étaient ouvertes et fonctionnaient dans les mêmes conditions que les écoles rurales. Néanmoins, lorsque les effectifs le permettaient, on en créait plusieurs classes, chacune d'elles ne comportant alors qu'une division. Quant aux écoles régionales, elles étaient ouvertes par le Commissaire de la République dans les chefs-lieux de cercle ou dans tout centre important où cela était nécessaire. Les élèves étaient recrutés par le directeur du centre scolaire parmi les meilleurs élèves des écoles rurales et urbaines². L'enseignement complémentaire était créé à Lomé. Il était destiné à donner un enseignement primaire supérieur aux meilleurs élèves des écoles régionales³. Par arrêté du 18 janvier 1935, les structures scolaires étaient de nouveau réorganisées. Cet arrêté a créé trois types

² Journal officiel du Territoire du Togo placé sous mandat de la France, 1^{er} novembre 1933, p. 584.

³ Journal officiel du Territoire du Togo placé sous mandat de la France, 1^{er} novembre 1933, p. 586.

d'enseignement : un enseignement populaire rural, un enseignement primaire élémentaire et un enseignement primaire supérieur⁴.

Une telle organisation avait favorisé la mobilité des élèves d'autant plus qu'elle avait dicté, en grande partie, la répartition des infrastructures scolaires sur le territoire. Alors que les écoles de village étaient implantées dans les villages et proches de la masse populaire, les écoles régionales, second niveau des études primaires, étaient ouvertes par le Commissaire de la République dans les chefs-lieux de cercle ou dans tout centre important où cela était nécessaire⁵. Quant au cours complémentaire et les écoles professionnelles, ils étaient ouverts à Lomé et de Sokodé. Pourtant le désir des Togolais de l'époque était que l'enfant puisse terminer dans son propre village les études qu'il a commencées. Mais l'organisation ancienne de l'enseignement arrêta au cours élémentaire 1^{er} ou 2^e année la formation scolaire donnée dans les villages. L'enfant qui désirait poursuivre des études et obtenir un diplôme devait quitter son village, et poursuivre à la ville l'enseignement jusqu'au certificat d'études⁶. Or, il existait des cantons entiers qui, jusqu'aux années 1950-1960, n'avaient pas connu l'ouverture d'un cours préparatoire et encore moins un cours élémentaire⁷.

Outre l'organisation de l'enseignement, l'inégale répartition des infrastructures scolaires sur le territoire togolais accéléra l'exode rural.

2.2. L'exode rural des élèves, une résultante de l'inégale répartition géographique des équipements scolaires

La concentration des équipements scolaires dans les villes et chefs-lieux des subdivisions n'est pas à négliger dans la recherche des facteurs de l'exode rural au Togo à l'époque coloniale. D'après Gabriel Kwami Nyassogbo (2004 : 139-140), l'origine coloniale de la plupart des villes africaines et la nature, non moins coloniale de l'école et de tout le système éducatif avaient fait et continuent encore de faire des centres urbains du continent noir des points de concentration des équipements collectifs scolaires et des gens instruits, à des divers niveaux, jouissant d'importants privilèges sociaux avec leurs revenus relativement élevés. C'est ainsi que le processus de concentration des écoles, collèges et lycées et des gens

⁴ Rapport annuel du gouvernement français aux Nations unies sur l'administration du Togo placé sous la tutelle de la France, 1947, p. 201.

⁵ Journal officiel du Territoire du Togo placé sous mandat de la France, 1^{er} novembre 1933, p. 584.

⁶ Rapport annuel adressé par le gouvernement français au Conseil de la Société des Nations sur l'administration sous mandat du territoire du Togo, 1947, p. 205.

⁷ Parmi les centaines de cantons dépourvus d'écoles à une classe, citons en exemple celui de Katchamba dans la subdivision de Bassari. Voir Lomé, Archives nationales du Togo (A.N.T.), 2APA, cercle de Bassari, dossier n° 128, télégramme du chef de la subdivision de Bassari.

aisés a commencé au fil du temps. Le territoire sous mandat français était divisé en six cercles : quatre au sud (Lomé, Aného, Kloto et Atakpamé), deux au nord (Sokodé et Mango). En 1926, le Togo comptait 20 écoles de village. L'ouverture de cinq nouvelles écoles de village était prévue. On était donc passé de six (6) écoles de village en 1922 à 25 écoles en 1927 (F. Gbikpi-Benissan, 2011a : 160). Mais ces écoles étaient inégalement réparties sur le territoire togolais.

En effet en 1927, la majorité des écoles primaires élémentaires publiques se situe dans la zone sud du territoire, de même que la totalité des écoles primaires élémentaires privées. Précisément, 96% des écoles primaires élémentaires sont implantées dans la zone méridionale du pays, 153 écoles sur 160 ; seulement 7 écoles fonctionnent dans la zone septentrionale. En outre, tandis que la zone sud concentre 39 classes d'écoles régionales publiques, sans compter les classes d'écoles régionales privées, la zone nord n'en a aucune (F. Gbikpi-Benissan, 2011a : 160). Cette situation faisait du sud Togo une zone attrayante pour enfants du centre et du nord Togo. De 1930 à 1935, face aux contraintes consécutives à la crise mondiale de 1929, la politique de restriction scolaire s'était systématisée. Elle avait abouti à la mise en question de l'enseignement primaire élémentaire puis à la création, en 1935, d'un enseignement populaire rural. De 1935 à 1938, on assistait à la suppression de l'enseignement primaire supérieur, par la fermeture du seul cours complémentaire du territoire (F. Gbikpi-Benissan, 2011b : 148).

Quant aux écoles régionales, elles étaient au nombre de quatre (4). Il s'agit des écoles de Lomé, d'Anécho, de Palimé et d'Atakpamé. L'effectif total des quatre écoles régionales est passé de 1 775 en 1925 à 2 025 en 1926. À ces écoles publiques, il faut ajouter celles des missions chrétiennes. En 1926, la mission catholique avait implanté 41 écoles dans le cercle de Lomé, 13 à Anécho, 10 à Klouto et 5 à Atakpamé soit un total de 69 écoles. La mission évangélique avait ouvert 16 écoles à Lomé, 30 à Klouto et 14 à Atakpamé, soit un total de 60 écoles. Quant à la mission wesleyenne d'Anécho, elle avait implanté 10 écoles⁸.

Par ailleurs, en conformité avec les cycles et les filières pédagogiques, des infrastructures scolaires avaient été mises en place sur toute l'étendue du territoire, mais plus au sud qu'au nord, plus pour les garçons que pour les filles, plus l'enseignement général que pour l'enseignement technique et professionnel. Bien que des correctifs importants leur aient été apportés dès la période de la tutelle française, ces déséquilibres et ces disparités scolaires,

⁸ Rapport annuel du gouvernement français au Conseil de la Société des Nations sur l'administration sous mandat du territoire du Togo, 1927, p. 20-21.

apparemment conjoncturels, n'ont pu être résorbés, et semblent s'être mués en déséquilibres et disparités structurels (F. Gbikpi-Benissan, 2011b : 253).

La conséquence de la concentration des infrastructures dans les centres urbains était que ceux-ci attiraient les ruraux. Parmi les candidats à l'émigration vers les centres urbains secondaires, les élèves tenaient une part relativement considérable. Qu'elle soit de provenance réellement rurale, ou au contraire, déjà urbaine, la migration des élèves vers les villes contribuait à gonfler substantiellement la population citadine. Ces migrations scolaires vers les villes étaient souvent dues au fait que plusieurs localités rurales ne disposent pas d'infrastructures scolaires conséquentes comme on peut les trouver en ville (K. N. Tsigbé, 2009 : 387). Les diverses origines géographiques du cours complémentaire de Lomé illustrent nos propos.

Tableau n°1 : Origines géographiques des élèves du Cours complémentaire de Lomé de 1922 à 1944

	1922-1926	1927-1931	1934-1939	1940-1944	Total
Guin-Mina, Afro-Brésiliens, Pla, Péda, Ouatchi, Nago	79%	67%	51%	68%	67%
Anlo, Ewé du Sud-Ouest	1%	6%	13%	4%	6%
Ewé du Kloto, Ahlon	-	4%	12%	8%	6%
« Adjatado » indifférenciés	1%	2%	4%	-	2%
Dahoméens	2%	4%	-	2%	2%
Centre (Ana-Ifè, Kpessi, Fon, Akposso)	6%	6%	7%	4%	6%
Nord (Bassar, Kabiyè, Kotokoli, Losso, Tchokossi, etc.)	-	4%	3%	7%	3%
Métis et Français	11%	7%	10%	7%	8%
Total %	100%	100%	100%	100%	100%
Effectifs	88	82	70	103	343

Source : Marguerat Yves, 2003, « Les stratégies scolaires au Togo à l'époque du mandat français. Le cours complémentaire de Lomé et la formation des élites modernes », *Cahiers d'Études africaines*, XLIII (1-2), 69-70, 2003, p. 396.

Au-delà de la prépondérance des gens d'Aného et de ses proches environs et le retard scolaire de la moitié septentrionale du pays, qui avait totalement ignoré l'école moderne jusqu'aux très timides implantations de 1912 (Y. Marguerat, 2003 : 396-397), il faut surtout lire, derrière ces pourcentages, l'exode des élèves des régions de Kloto, du Centre et du Nord vers Lomé, la capitale. Ils représentaient 6% de 1922 à 1926, 14% de 1927 à 1931, 22% de 1934 à 1939 et 19% de 1940 à 1944. Cet exode s'amenuisait à partir de 1958. C'est en effet cette année que les arrêtés n°189/PM/MEN, n°190/PM/MEN et n°191/PM/MEN du 04 octobre 1958, créaient respectivement les cours complémentaires de Dapango, de Palimé et de Kouméa⁹. En d'autres termes, le phénomène d'exode rural s'observait également dans les différents chefs-lieux des

⁹ Journal officiel de la République du Togo, 1958, p. 645.

cercles administratifs abritant des écoles régionales où l'on donnait aux meilleurs élèves un enseignement qui allait jusqu'au prestigieux certificat d'études primaires.

Cependant, il serait illusoire de penser que la mobilité concernait exclusivement les élèves du nord-Togo. Les enfants de la côte étaient aussi concernés par ce phénomène. Dans la circulaire du 22 septembre 1936, adressée à tous les commandants de cercles et au chef du service de l'enseignement, le commissaire de la République française au Togo Bourguine condamnait en ces termes :

Il m'a été donné, à plusieurs reprises, dans Ecoles des régions Centre et Nord de la colonie, demandant à des élèves de quels villages ils étaient, de m'entendre répondre qu'ils étaient originaires de la côte.
Cet encombrement des écoles de l'intérieur par des enfants des régions côtières, beaucoup mieux pourvues en Ecoles que les régions Centre et Nord, constitue une erreur grossière relevée par le Gouverneur Général et qui a fait l'objet de plusieurs circulaires très précises du Gouvernement local.
Je désire ne plus avoir à revenir sur cette question¹⁰.

Une étude des déplacements au Togo avait été effectuée en milieu kabiyè et en milieu éwé par J.-CL. Pauvert (1960 : 472-473). Elle avait permis de constater que 40 % des élèves du cours élémentaire et du cours moyen interrogés vivaient en dehors du groupe familial. Le pourcentage pouvait varier suivant les régions, mais c'est celui qui résulte de l'interrogatoire de 1000 élèves garçons et filles tant des écoles privées que des écoles publiques, dans les différents cercles du Togo. La proportion d'enfants émigrant sans leurs père et mère, dans la classe d'âge de 10 à 14 ans était en pays kabiyè d'environ 4 %. Mais ce phénomène intéressait aussi le pays éwé. Dans plusieurs villages de la région de Palimé, en 1957, 20 % des habitants absents étaient des écoliers, partis soit à Atakpamé, soit à Lomé, soit vers Ho ou Accra. En 1949, un recensement fait par Barbara Ward, à Vane (chefferie d'Avatimé, qui n'est pas purement éwé d'ailleurs), avait donné des chiffres comparables, quoique plus élevés encore : 28 % parmi les habitants absents étaient des enfants d'âge scolaire partis fréquenter une école.

Qu'il s'agisse des enfants du sud-Togo ou du nord, l'exode est plus remarquable chez les admis au concours d'entrée en 6^e. En fait de 1922 à 1946, seul le cours complémentaire de Lomé dispensait une base de l'enseignement secondaire. En 1946, un établissement secondaire, le futur Lycée Bonnacarrère, était ouvert à Lomé. À la rentrée 1947-1948, un collège était ouvert à Sokodé (R. Cornevin, 1988, p. 395). En 1955-1956, seules les villes de Lomé, la capitale, Atakpamé et Sokodé pouvaient accueillir les élèves finissant le cycle de

¹⁰ Lomé, Archives nationales du Togo (A.N.T.), Cercle de Lama-Kara : Service de l'Enseignement. Dossier n°91 : Organisation des écoles (circulaires) ; recrutement d'élèves, limite d'âge scolaire et actes de notoriété (1936-1940).

l'enseignement primaire pour entrer au secondaire. Dans le Nord, les villes de Sokodé et de Kara étaient restées à l'époque coloniale, les deux pôles d'attrait pour les scolarisés en raison de l'ouverture du Collège Moderne de Sokodé et de l'Institution secondaire catholique de Lama-Kara (Collège Chaminade de Kara) (A. Baféi, 2017 : 170-171). D'après Robert Cornevin (1959 : 335), l'ouverture du collège de Sokodé devait permettre aux enfants originaires du Nord de ne pas être déracinés dans le Sud. Afin d'illustrer notre propos, nous nous appuyons sur la décision n°96/D/MEN du 21 juin 1960 qui déclare les candidats admis au concours d'entrée en 6^e. Seuls les admis appelés à s'inscrire au Lycée Gouverneur Bonnacarrère sont considérés.

Liste des candidats admis au concours d'entrée en 6^e devant continuer leurs études au Lycée Gouverneur Bonnacarrère

N° d'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS	ORIGINE
1	Agbodo Joseph	O. Sanoussi
2	Agbogah Paula	N. D. A. Amoutivé
3	Ajavan Albert	O. Bohi
4	Ahodikpè Martin Tété	St. Joseph
5	Adozonhoïn Kokou Bénédicte	O. Agomé-Glozou
6	Ayilé Messah Roger	O. Vogou-Marché
7	Amegnan Kodjo Théodore	O. Vogou-Marché
8	Amoussou Messanvi Paul	O. Voikoutimé
9	Apaloo Komlan	O. Glidji
10	André Messanvi Momoinvi	O. Aklakou
11	André Daniel Pierre	O. Agomé-Glozou
12	Aheto Libert Adjoa	C. C. Woumé
13	Amegah Pierre	O. Kpadapé
14	Amelifo Koffi Prosper	Méth. E. Palimé
15	Awuté Amevor F. Mubertine	O. Palimé
16	Agboyibo Kodjo	M. C. Dayes-Kudjravi
17	Apaloo Benoto	O. Dayes-Apéyéme
18	Adika Samuel	O. Gadjagan
19	Avougla Koffi Chrétien	O. Agou-Nyongbo
20	Adjassiklo Chrétien	Méth. E. Klonou
21	Amadou Guinguina	O. Mixte Mango
22	Ameganvi Thomas Théophile Fokkoué	O. Mixte Mango
23	Allaglo Pierre	O. Kandé
24	Assi Abidé	O. Mixte Mango
25	Adjakli Hopali	O. Mixte Zalié
26	Akakpo Foly Gilbert	O. Kouméa
27	Anoumou Yawo Antoine	O. Nuatja
28	Akakpo Mafasso	O. Lom-Nava
29	Aregba Ankoumé	O. Tsévié
30	Adadé Eben-Ezer	O. Sanoussi
31	Ahodikpè Philippe Roger Tété	St. Joseph
32	Bansah Kodjovi Hope	O. Palimé
33	Bidjolo Bernard	M. Evang. Agomé-Tomégbé
34	Batiry Marie Claire	O. Marina
35	Carboni Charles	O. Marina
36	Claveranne M. Jeanne	O. Marina
37	D'Almeida Ayélé Lucie	O. Albert Sarraut
38	Djelou Kokoutsé	O. Allao
39	Dossah Benjamin Bénédicte	O. Agomé-Glozou
40	Dagadou Koffi	O. Palimé
41	Do Koffi Benjamin	M. Evang. Palimé
42	Dorkenou Antoine Koffi	O. Oare-Palimé
43	Diogo Eugénie	O. Kandé
44	Dagadou Kodzo Théodore	M. C. Tovégan
45	Dossou A. Louise	O. Bitta
46	Dzogbekloh K. Benoît	Application Atakpamé
47	De Souza Emmanuel Marie	Application Atakpamé
48	De Joussineau Yves	O. Marina
49	Etsé Benjamin Yao	O. Kpadapé
50	Ekpegba Etienne Komi	O. Dayes-Apéyéme
51	Fiadje Yawo Emmanuel	M. C. Palimé
52	Fumey Marie Stella Adjélé	O. Mixte Mango
53	Fiadjigbe Atsou Samuel	M. C. Tovégan
54	Feli Dovi	M. C. Tsévié
55	Guende Komlan Basile	O. Gadjagan
56	Guenin Patrick	O. Marina
57	Hukportie Victorine	O. Bohi

**Suite de la liste admis au concours d'entrée en 6^e devant continuer leurs études au Lycée
 Gouverneur Bonnacarrère**

466	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE	16 juillet 1960
N° d'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS	ORIGINE
58	Houkpati Eko	O. Amégnran
59	Houssinou Tassiné Christophe	M. C. Aklakou
60	Kakpovi Koukoko	O. Amégnran
61	Kpodar Françoise Véronique	O. Vogon-Marché
62	Kalipé Janvier	M. C. Vogon
63	Koffigoh Kokou Joseph	O. Sokodé
64	Koffi Abra Nora	O. Tinikopé
65	Komi Justin	O. Dayes-N'Digbé
66	Kpango Kparo	O. Kandé
67	Kodjo Yovo	O. Anié
68	Kumounou Stella	O. Bohn
69	Kitissou Marcel	O. Sanoussi
70	Kouanvoh Anté Philippe	O. Kutschenritter
71	Lawson Alfred Boëvi	O. Sokodé
72	Lazoo Isidore	O. Kévé
73	Lafage Philippe	O. Marita
74	Messan Kokou	O. Tokpli
75	Mawoudekou Kossi Emmanuel	O. Dayes-Apéyéme
76	Mensah Kouami Emmanuel	O. Gadjagan
77	Madjoulba Alphonse	M. C. St. Antoine Padoue
78	Nounannon Zénagé	O. Séko
79	Nutsugan Adjowa	O. Palimé
80	Ocloo Innocent	O. Dayes-Apéyéme
81	Pagbaya Augustin	M. Evang. Lama-Kara
82	Sronvi Kouassi	O. Etoiles — Lomé
83	Sintokna Daga Sébastien	O. Niamtougou
84	Sewa Bernard	O. Etoiles — Lomé
85	Tohoum Nator	O. Sanoussi
86	Tchabouré Gogué	O. Etoiles — Lomé
87	Tebou Koffi Jonas	O. Agomé-Glozou
88	Toyo Aïssan	O. Agomé-Glozou
89	Toyo Toyi	O. Agomé-Glozou
90	Tay Kodjo Abalo Emmanuel	M. Evang. Agou-Akploto
91	Tsé Emmanuel	O. Lanvié
92	Tsipotu K. Luc	M. C. Dadjia (Atakpamé)
93	Touglo Jules	O. Baguida
94	Téko Dédé	O. Bè-Gare
95	Viotey Francis	O. Bohn
96	Zognra Seth	M. Evang. Tsiviépé

Source : Journal officiel de la République Togolaise du 16 juillet 1960, p. 465-466.

À la lecture de liste, l'on remarque que l'origine géographique des candidats admis était diverse. Cette diversité d'origine traduit la mobilité des élèves. Les admis venaient, en effet, de Mango, de Kandé, de Niamtougou, de Lama-Kara, de Sokodé, de Blitta, d'Atakpamé, d'Agou, de Palimé, de Kpadapé, Dayes, Anié, etc. pour ne citer que quelques villes et agglomérations de l'intérieur du pays. Néanmoins, c'est un leurre de croire que seul cet établissement de la capitale pouvait exercer cet attrait sur les élèves de l'intérieur. L'institution secondaire de Lama-Kara (devenu Collège Chaminade) et le Collège moderne de Sokodé étaient des établissements de référence et de prédilection des élèves. Au Collège moderne de Sokodé, les élèves venaient de divers horizons, notamment de Kétao, Tsévié, de Kouméa, de Mango, de Sotouboua, de Sara-Kawa, de Nuetja, de Niamtougou, de Kabou, de Blitta, de Pagouda, de Koumongou, de Bassari, de Lama-Kara, d'Agou, d'Akata, d'Anécho, de Vogon, de Korbongou, de Chra, de Tabligbo, de Kandé, de Tado, de Dapaong, de Danyi-Elavagnon¹¹, etc.

L'institution scolaire avait aussi engendré la mobilité du corps enseignant et des diplômés.

¹¹ Journal officiel de la République Togolaise du 16 juillet 1960, p. 469-470.

3. Mobilité du personnel enseignant et des diplômés

Les mutations des instituteurs et moniteurs interviennent généralement pendant les vacances et s'effectuaient suivant les nécessités du service¹². Quant aux diplômés, ils se déplacent vers les villes à la recherche du travail salarié.

3.1. Mutations des instituteurs et des moniteurs suivant les nécessités du service

Les instituteurs et moniteurs étaient affectés partout où besoin était. La côte et la région méridionale en général, privilégiées en matière de scolarisation, fournissaient beaucoup d'enseignants aux cercles de l'intérieur (N. L. Gayibor, 2011 : 287). Mais les mutations étaient synonymes de l'éloignement du lieu habituel de résidence du fonctionnaire. Quelques exemples de mutations pris de la décision n°135/MEN- portant affectations du 26 septembre 1960 suffisent à illustrer l'ampleur de la mobilité du personnel enseignant en milieu scolaire.

Tableau n°2 : Liste de quelques instituteurs et moniteurs mutés en 1960

Nom et prénom	Ancien poste	Nouveau poste
Agbaglah Crespin	En service à Dapango	École publique de Tabligbo
Mme Adabra Immaculée	En service à Mango	Inspection primaire de la Région Maritime (Lomé)
Kouevi Justin	École de Mission Tové	École publique de Blitta
Amenyoh Faith	En service à Sokodé	École publique d'Anfoin (Anécho)
Diogo Christophe	École Boubacar (Lomé)	École publique de Kri-Kri (Sokodé)
Hounkpati Djissavi Paul	En service à Nadoba (Mango)	École publique d'Adamé (Anécho)
Akakpo Gabriel	En service Koussountou (Sokodé)	École publique de Sivamé (Anécho)
Mlle Ayeva Mariama	École publique de Tsévié	École publique de Koussountou (Sokodé)
Adabra Samuel	En service à Dayes-Elavagnon	École publique de Zolo (Tsévié)
Maathey Grégoire	En service à Gandé (Bafilo)	École publique de Zalivé (Anécho)
Ametowoglo A. Domingo	En service à Zalivé (Anécho)	École publique de Gandé (Bafilo)
Adanlete Michel	En service à Blitta	École publique de Nyékonakpoé
Mme Adorgloh Victoria	En service à Atakpamé	École publique de Badou
Sitti Jérémie	En service à Nandouta (Bassari)	École publique d'Agouégan
Mme Adame Jeannette (née Lawson)	En service à Niamtougou	École publique de Dapango
Makouya Gnandi	En service à Guérin Kouka	École publique de Nandouta (Bassari)
Dissou Koffi Vincent	En service à Avévé	École publique de Guérin Kouka (Bassari)
Lawson Laté Michel	École d'Application (Atakpamé)	École publique de Nano (Dapango)
Lawson Stéphane	En service à Boadé (Dapango)	École publique de Kémini (Sokodé)
Djatongue Barbero	En service à Kémini (Sokodé)	École publique de Boadé (Dapango)
Djeri Gbati Georges	En service à Attitogon	École publique de Santé-Bas (Bassari)
AKpaou Mathieu	En service à Balanka (Sokodé)	École publique d'Ataloté (Mango)
Ketoglo Cosme	En service à Bangeli (Bassari)	École publique d'Aflao Sagbado (Lomé)
Vovor Kwami Jean	En service à Niamtougou (Lama-Kara)	École publique de Honkou (Anécho)
Sonokpon Christian	En service à Korbongou (Mango)	École publique de Kélékpé (Atakpamé)
Bossou Kouakou Martin	En service à Koumongou (Mango)	École d'Application d'Atakpamé
Adagbledou K. Jonas	En service à Klo Mayondi (Palimé)	École publique de Lama-Kara

Source : ANT-Lomé, 2APA (Cercle de Dapango), dossier n°117 : Personnel : Décisions portant affectations et mutations, nominations, recrutements (1945-1962).

¹² Lomé, Archives nationales du Togo (A.N.T.), 2APA (Cercle de Dapango), dossier n°117 : Personnel : Décisions portant affectations et mutations, nominations, recrutements (1945-1962).

Les affectations éloignées étaient souvent le lot commun des instituteurs et moniteurs locaux. Évidemment, tous devaient manifester une grande déférence envers leurs chefs hiérarchiques, fondée sur l'obéissance et la soumission sans condition, même si certains fonctionnaires estimaient qu'ils traitaient d'égal à égal avec les représentants de l'autorité coloniale. La côte et la région des méridionale en général, privilégiées en matière de scolarisation, fournissaient beaucoup d'enseignants aux régions centrale et septentrionale. Certains y tissèrent des relations matrimoniales qui contribuèrent à l'édification de la nation togolaise (N. L. Gayibor, 2011 : 287, 402).

3.2. Mobilité des diplômés à la recherche de l'emploi salarié

Si le moteur majeur de la migration, c'est de "gagner de l'argent", un autre lui est parallèle : l'école, qui est considérée comme un moyen de gagner de l'argent. Les enfants scolarisés ne voulaient plus rester à la terre. C'était une évidence pour tous ceux qui étaient dans le secondaire, et ils étaient de plus en plus nombreux : « si on apprend à manipuler le "bic", c'est bien pour ne plus manipuler la houe ». Tout le monde le savait : les enfants le savaient, les enseignants le savaient et surtout les parents qui se saignaient aux quatre veines pour scolariser leurs enfants, le savaient (Y. Marguerat, 1994 : 253). Au cours de la période coloniale, la mentalité de diplômé était inculquée aux scolarisés et cette mentalité était fortement liée à un emploi salarié, lequel était l'opposé des fonctions multiséculaires des populations togolaises : l'agriculture, la pêche, l'élevage, la forge, etc. Cette équivalence avait beaucoup motivé les parents à envoyer leurs enfants à l'école après une période de réticence, notamment dans le nord-Togo (A. Baféi, 2019 : 610).

En fait, d'après Emile Lebris et *al.*, (1986 : 242-243) des facteurs sociologiques autant qu'économiques expliquaient la décision du départ en migration de ce groupe. L'école était considérée pendant longtemps dans les sociétés africaines comme un levier de passage entre une vie misérable d'agriculteur et une existence aisée de bureaucrate. Ceci se comprend étant donné les circonstances et les motifs de son implantation dans nos sociétés. Au départ, l'école était introduite pour former des cadres intermédiaires au service du colonisateur. L'école était toujours assimilée à un vaccin qui immunise l'individu contre « la maladie » qu'est le travail de la terre. Les parents investissaient ainsi une partie assez importante de leur patrimoine dans la scolarité de leurs enfants afin que ces derniers « réussissent » et viennent en retour leur assurer un certain niveau de bien-être et/ou leur garantir une vieillesse sans souci. Ceci constituait à certains égards un palliatif à l'absence d'un système de sécurité sociale dans les milieux ruraux. Dans cette situation, il n'était pas question d'aller et de retourner à la terre. Si

c'était pour la terre, pourquoi avoir perdu tant d'années sur les bancs ? En dehors de cette pression sociale, d'autres facteurs précipitaient le départ des jeunes lettrés. Autant l'école semblait induire une mobilité sociale, autant elle constituait un instrument de sélection. Dans l'échantillon étudié, 52% des migrants ont fait au moins l'école primaire. Parmi 35 enquêtés qui étaient uniquement à l'école primaire, 8 avaient eu leur certificat de fin d'études primaires. Sur 13 élèves qui avaient atteint le niveau du Collège d'Enseignement Général (CEG) 1 seul avait eu le BEPC. Personne enfin n'avait eu le Baccalauréat parmi les 4 enquêtés qui avaient atteint le Lycée avant d'émigrer.

Dans cette logique, l'ancien écolier, même s'il avait grandi dans son milieu, secouait au moins le joug familial, sinon celui de la terre. Pour cela, partir de la concession paternelle ne suffisait pas à vingt ans. C'est le village ou le hameau lui-même qu'il fallait quitter (B. Lucien-Brun & Pillet-Schwartz A.-M., 1987 : 282). Ceux qui atteignaient le niveau élémentaire et moyen ne se voyaient plus dans le monde paysan. Quand ils réussissaient à franchir le cap du certificat de fin d'études primaires, ces jeunes gens contribuaient à grossir le rang des couches moyennes urbaines. La limitation du marché de l'emploi au Togo, due à la faiblesse des investissements, aussi bien publics que privés, avait favorisé la grande mobilité de cette couche moyenne lettrée (N. L. Gayibor, 2011 : 279).

Conclusion

En définitive, de 1891 à 1960, l'école a enclenché puis a entretenu l'exode rural des élèves au Togo. Par la limitation de création d'écoles, le choix de l'emplacement et le niveau des écoles créées, les colonisateurs allemands puis français ont volontairement créé les disparités régionales en matière de scolarisation. Suivant leur politique, les écoles régionales avaient été implantées prioritairement dans les centres urbains et l'unique cours complémentaire de Lomé fonctionnait dans la capitale. Ce n'est qu'en octobre 1958 que les cours complémentaires de Dapango, de Palimé et de Kouméa étaient ouverts.

Ainsi, l'école a été en soi un facteur d'émigration non négligeable. Sous la pression des enfants, ou de leur propre chef, les parents n'hésitaient guère à se séparer de l'écolier, qui servait ainsi de lien entre les membres des familles dispersées. Les uns remontaient au Nord fréquenter sous la tutelle de l'oncle maternel, les autres descendaient au Sud rejoindre le grand frère qui supportait les frais d'écolage ; plus prosaïquement, d'autres changeaient de village, de canton ou de préfecture, non pas qu'il n'y avait pas toujours de collège d'enseignement général sur place ou qu'ils veuillent rejoindre une quelconque parentèle, mais parce que tout simplement ils avaient envie d'être indépendants. Les parents obtempéraient. Comme



beaucoup de paysans togolais, ils rêvaient de voir leurs fils devenir fonctionnaires ; de surcroît, le départ de ceux-ci, sans être rituel, leur apparaît comme tout à fait normal, quelle qu'en soit la cause (B. Lucien-Brun & A.-M. Pillet-Schwartz, 1987 : 282).

L'une des conséquences des déplacements des élèves des campagnes vers les chefs-lieux de cercles et de subdivisions était la naissance du système des patrons, une formule de placement des enfants chez les oncles et tantes. D'après Robert Cornevin (1959 : 336-337), ce système était partout en honneur au Sud-Togo et fournissait une domesticité à bon marché, mais représentait une véritable catastrophe sur le plan moral en ce qui concerne l'éducation des enfants. Ce système était à l'origine d'un certain nomadisme des écoliers, facilité par les défaillances de l'état civil. La même institution scolaire avait engendré la mobilité des instituteurs, des moniteurs et des diplômés. La mobilité des instituteurs et moniteurs s'inscrivait dans le cadre des mutations qui s'effectuaient suivant les nécessités du service alors que les diplômés se dirigeaient vers les villes, lieux de concentration de tous ceux qui avaient réussi dans la vie et qui jouissaient de nombreux avantages et privilèges sociaux. En ville, ils espéraient trouver du travail salarié.

Sources et bibliographie

Sources d'archives et rapports officiels

Lomé, Archives nationales du Togo (A.N.T.), 2APA, Cercle de Lama-Kara (Service de l'Enseignement) Dossier n°91 : Organisation des écoles (circulaires) ; recrutement d'élèves, limite d'âge scolaire et actes de notoriété (1936-1940).

Lomé, Archives nationales du Togo (A.N.T.), 2APA, Cercle de Dapango, dossier n°117 : Personnel : Décisions portant affectations et mutations, nominations, recrutements (1945-1962).

Journal officiel du Territoire du Togo placé sous mandat de la France, 1^{er} novembre 1933.

Rapport annuel du gouvernement français aux Nations unies sur l'administration du Togo placé sous la tutelle de la France, 1947.

Journal officiel de la République Togolaise du 16 juillet 1960.

Bibliographie

BAFEI Abaï, 2017, *Scolarisation et changement de mentalités au Nord-Togo (1922-2003)*, thèse de doctorat en Histoire contemporaine, Université de Lomé, 484 p.

BAFEI Abaï, 2019, « Perception de l'école et problématique du chômage au Togo (1922-2011) », *Revue Échanges*, n° 013, p.606-622.



- CORNEVIN Robert, 1959, *Histoire du Togo*, Paris, Éditions Berger-Levrault, 427 p.
- CORNEVIN Robert, 1988, *Le Togo : Des origines à nos jours*, Paris, Académie des Sciences d'Outre-Mer, 556 p.
- GAYIBOR Nicoué Lodjou (éd.), 1997, *Le Togo sous domination coloniale (1884-1960)*, Lomé, Presses de l'UL, 241 p.
- GAYIBOR Nicoué Lodjou (éd.), 2011a, *Histoire des Togolais. Des origines aux années 1960. Tome 3 : Le Togo sous administration coloniale*, Lomé, Presses de l'UL, 634 p.
- GAYIBOR Nicoué Lodjou (éd.), 2011b, *Histoire des Togolais. Des origines aux années 1960. Tome 4 : Le refus de l'ordre colonial*, Lomé, Presses de l'UL, 759 p.
- GBIKPI-BENISSAN François, 2011a, *Le système scolaire au Togo sous mandat français. Volume 1. Sa mise en place*, Paris, L'Harmattan, 281 p.
- GBIKPI-BENISSAN François, 2011b, *Le système scolaire au Togo sous mandat français. Volume 2. Son adaptation à la société colonisée*, Paris, L'Harmattan, 274 p.
- LEBRIS Emile et al., 1986, *Migrations togolaises. Bilan et perspectives*, Lomé, Unité de Recherche Démographique, 385 p.
- LUCIEN-BRUN Bernard & PILLET-SCHWARTZ Anne-Marie, 1987, *Les migrations rurales des Kabyè et des Losso (Togo)*, Collection Travaux et Documents n° 202, Paris, Éditions de l'ORSTOM, 391 p.
- MARGUERAT Yves, 1994, *Population, migrations, urbanisation au Togo et en Afrique noire : articles et documents (1981-1993)*, Collection Patrimoines, n°2, Presses de l'U.B., 300 p.
- MARGUERAT Yves, 2003, « Les stratégies scolaires au Togo à l'époque du mandat français. Le cours complémentaire de Lomé et la formation des élites modernes », *Cahiers d'Études africaines*, XLIII (1-2), 69-70, 2003, p. 389-408.
- PAUVERT J.-CL., 1960, « Migrations et éducation », *Bulletin de l'I. F.A. N.*, T. XXII, série B, n° 3-4, 1960, p. 468-475.
- SICRE Capitaine, 1918, *Monographie du cercle de Sokodé*, 131 p.
- TSIGBE Koffi Nutefé, 2009, *Infrastructures de transport terrestres et mobilité au Togo (1920-1980)*, thèse de doctorat en Histoire contemporaine, Université de Lomé, 595 p.